

**ARRÊTÉ DEP-2026- 056 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MAINTENANCE DES VÉHICULES**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2014 portant création du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules pour la session 2026 dans l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Georges KOEPFLER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Lazar BEN DJABALLAH, enseignant

Enseignants :

Monsieur Ronan CHAMBRIER

Monsieur Guillaume DAME

Monsieur Mathieu DELAVAL

Monsieur Lucas GIROL

Monsieur Nikolay IVANOV

Monsieur Césaire MONTLOUIS-CALIXTE

Monsieur Hugo VAZ

Madame Claire BUISSET

Professionnels :

Monsieur Zulficar AVCI

Monsieur Francis DIMPRES

Monsieur Alain ROSIER

Monsieur Romain BOURZEIX

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-057 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MAINTENANCE DES VÉHICULES**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2014 portant création du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules pour la session 2026 dans les académies de Créteil et Paris est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Georges KOEPFLER, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Murielle THESEE, enseignante

Enseignants :

Monsieur David SETTIER

Monsieur Anthony GOLINI

Monsieur Sabirhoussen FADJELEBAS

Monsieur Thierry LERUS

Madame Sonia VISENTIN

Monsieur Vincent DENIS

Monsieur Dylan PERONI

Madame Héloïse MOUNIEN

Professionnels :

Monsieur Arnel PASTOL

Monsieur Nour SATOURI

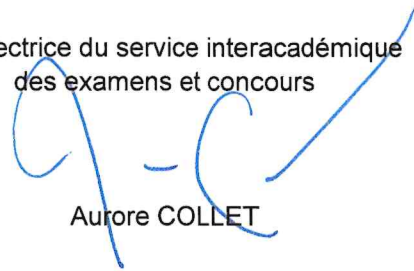
Monsieur Fabrice HENRIOT

Monsieur Alain ROSIER

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurélie COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-058 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MAINTENANCE DES MATÉRIELS**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2016 portant création du baccalauréat professionnel maintenance des matériels ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel maintenance des matériels pour la session 2026 dans les académies de Créteil et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Georges KOEPFLER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Antonio DIAS, enseignant

Enseignants :

Monsieur Laurent BOIS

Monsieur Mohamed EL GAYLA

Monsieur Morad AMANCHAR

Madame Waafa EL YAAGOUBI

Monsieur Philippe DOHM

Monsieur Bastien MARTIN

Monsieur Olivier BAROIN

Monsieur Jean-Christophe THEVENIN

Professionnels :

Monsieur Steeven HARDY

Monsieur Jacky TANCHOUX

Monsieur Thierry GIRARD

Monsieur Charles BROSSARD

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-059 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MAINTENANCE NAUTIQUE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2023 portant création du baccalauréat professionnel maintenance nautique ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel maintenance nautique pour la session 2026 dans l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Georges KOEPFLER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Lazar BEN DJABALLAH, enseignant

Enseignants :

Monsieur Ronan CHAMBRIER
Monsieur Guillaume DAME
Monsieur Mathieu DELAVAL
Monsieur Lucas GIROL

Monsieur Nikolay IVANOV
Monsieur Césaire MONTLOUIS-CALIXTE
Monsieur Hugo VAZ
Madame Claire BUISSET

Professionnels :

Monsieur Zulficar AVCI
Monsieur Francis DIMPRES

Monsieur Alain ROSIER
Monsieur Romain BOURZEIX

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-060 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL CARROSSIER PEINTRE AUTOMOBILE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2022 portant création du baccalauréat professionnel carrossier peintre automobile ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel carrossier peintre automobile pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Georges KOEPFLER, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Anissa LARBI, enseignante

Enseignants :

Monsieur Damien GOEURY
Monsieur Julien DESBORDES
Monsieur Benoit GASSET
Madame Raja AFID

Monsieur Renaud HEISSLER
Monsieur Victor CACHEDA
Madame Marie MAASSOULI
Monsieur Pascal BLANCHARD

Professionnels :

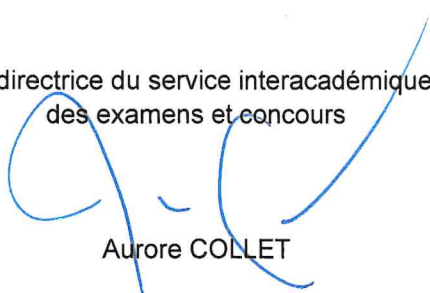
Monsieur Serge CALAS
Monsieur Romain BOURZEIX

Monsieur David RETHORRE
Monsieur Pascal VERGNE

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-061 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL CONSTRUCTION DES CARROSSERIES**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2010 portant création du baccalauréat professionnel construction des carrosseries ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel construction des carrosseries pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Georges KOEPFLER, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Anissa LARBI, enseignante

Enseignants :

Monsieur Damien GOEURY
Monsieur Julien DESBORDES
Monsieur Benoit GASSET
Madame Raja AFID

Monsieur Renaud HEISSLER
Monsieur Victor CACHEDA
Madame Marie MAASSOULI
Monsieur Pascal BLANCHARD

Professionnels :

Monsieur Serge CALAS
Monsieur Romain BOURZEIX

Monsieur David RETHORRE
Monsieur Pascal VERGNE

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-062 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL RÉPARATION DES CARROSSERIES**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2008 portant création du baccalauréat professionnel réparation des carrosseries ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel réparation des carrosseries pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Georges KOEPFLER, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Anissa LARBI, enseignante

Enseignants :

Monsieur Damien GOEURY
Monsieur Julien DESBORDES
Monsieur Benoit GASSET
Madame Raja AFID

Monsieur Renaud HEISSLER
Monsieur Victor CACHEDA
Madame Marie MAASSOULI
Monsieur Pascal BLANCHARD

Professionnels :

Monsieur Serge CALAS
Monsieur Romain BOURZEIX

Monsieur David RETHORRE
Monsieur Pascal VERGNE

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

ARRÊTÉ DEP-2026-063 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2010 portant création du baccalauréat professionnel conducteur transport routier marchandises;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel conducteur transport routier marchandises pour la session 2026 dans les académies de Créteil et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Georges KOEPFLER, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Charlotte BOUCARD, enseignante

Enseignants :

Monsieur Mickael HERVE

Monsieur Faycal BENNHASS

Monsieur Jean-Yves LE CORRE

Monsieur Dominique QUENQUA

Professionnels :

Monsieur Serge CALAS

Monsieur Romain BOURZEIX

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-002 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT FLUVIAL**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2013 portant création du baccalauréat professionnel transport fluvial ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel transport fluvial pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris, et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Georges KOEPFLER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Alexandre Henri PICARD, enseignant

Enseignants :

Monsieur Maxime ABRAMOVICI

Monsieur Alexis LACQUEMANT

Monsieur Monir AIT AHMED

Madame Céline BERTIN

Professionnels :

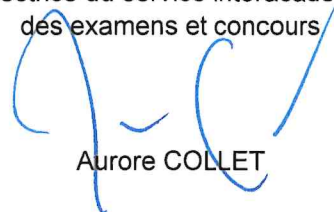
Monsieur Gilbert GASTHUYS

Monsieur Jérémie LE BONHOMME

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET